



RAPPORT RSE 2022

juin 2023



Coopérer
pour mieux
se construire.

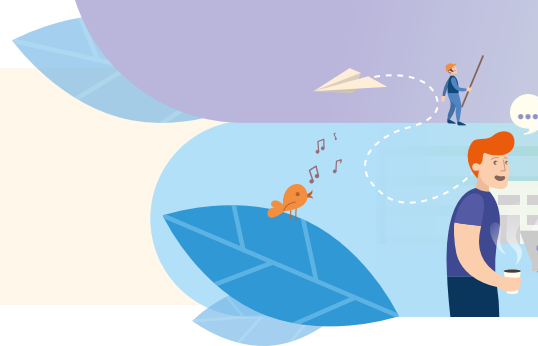
La Compagnie du logement





La Compagnie du logement

Coopérer pour mieux se construire.



Labellisé Lucie 26000 depuis 2020

La RSE fait partie intégrante du modèle économique et social de notre Groupe. Sa mission d'accompagnement et de sécurisation des parcours logement, sa gouvernance coopérative en font un Groupe « naturellement » responsable.

En s'engageant dans une démarche de RSE, La Compagnie du logement se donne les moyens d'améliorer sa performance économique, sociale et environnementale. Le label LUCIE nous permet à la fois, de **réaffirmer les fondamentaux de notre Groupe, mais aussi de pousser, un peu plus loin encore, ses principes d'intervention** : amélioration des relations avec ses parties prenantes, ancrage au territoire, implication dans les évolutions de notre société. Les changements qui s'opèrent à travers nos 7 engagements RSE apportent davantage de sens à l'action au quotidien, arrivent le Groupe aux transformations sociétales et environnementales actuelles. C'est ainsi que, grâce à la RSE, il crée une valeur « *augmentée* » pour ses parties prenantes.

L'adoption d'une posture d'écoute encore plus attentive, la co-construction plus systématique de solutions, nous rendent plus pertinents dans les projets à bâtir. Au-delà du renforcement des relations avec nos parties prenantes, la réussite de la mutation de nos modes de construction ou de rénovation est un enjeu déterminant. Le défi écologique (matériaux et énergies renouvelables, artificialisation réduite des sols) et celui de la maîtrise du « *coût global d'habiter* » sont majeurs. Ces sujets sont complexes, extrêmement imbriqués, et les choix opérés aujourd'hui nous engagent pour des décennies. C'est un vrai pari sur l'avenir dans lequel nous devons mobiliser nos intelligences collectivement et faire preuve d'audace.

Labellisé



RSE Positive
labellucie.com

À propos de Lucie

LUCIE développe des outils alignés sur la norme internationale de la responsabilité sociétale, l'ISO 26000, pour donner aux organisations les moyens de devenir des acteurs ayant un impact positif sur les hommes et le territoire. LUCIE est aujourd'hui **la plus grande communauté Française d'organisations engagées dans la mise en place d'une démarche visant à améliorer leur Responsabilité Sociétale (RSE).**

LUCIE a mis en place un parcours de labellisation, accessible à toutes les organisations, dont le niveau le plus élevé, celui détenu par La Compagnie du logement, est le label LUCIE 26000. Dans le cadre de la labellisation, l'évaluation RSE de La Compagnie du logement a été confiée à Bureau Veritas, organisme d'audit indépendant. Le label a ensuite été attribué par un comité de labellisation composé d'experts indépendants, en avril 2020. Par cette distinction, La Compagnie du logement a rejoint la Communauté LUCIE qui rassemble plus de 500 entreprises partageant une même ambition : rendre ce monde plus juste et plus respectueux des hommes et des territoires.



Nos engagements

Nous avons exprimé et rassemblé nos engagements, en lien avec nos valeurs et nos orientations stratégiques 2025, au sein d'une Charte RSE. Celle-ci constitue le socle de notre démarche, guide notre fonctionnement au quotidien et donne du sens à nos ambitions.

VISER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Développer des projets de logements adaptés et inclusifs
- Densifier l'habitat tout en offrant du confort au client
- Valoriser notre activité auprès des collectivités locales
- Encourager l'implication des collaborateurs dans la vie associative locale

RESPECTER LE DROIT DES PERSONNES

- Lutter contre les discriminations
- Protéger les données personnelles de nos clients

DÉVELOPPER DES RELATIONS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL RESPONSABLES

- Améliorer les équilibres vie privée/ vie professionnelle
- Développer le parcours d'évolution des collaborateurs et accompagner leur mobilité
- Développer le travail collaboratif
- Bénéficier d'économies d'échelle en groupant nos achats
- Numériser nos échanges sans déshumaniser

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- Favoriser les procédés constructifs et de rénovation innovants et économes en ressources
- Sensibiliser nos clients et salariés aux enjeux climatiques
- Améliorer la gestion des déchets
- Requalifier nos logements locatifs énergivores

PROMOUVOIR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

- Suivre nos indicateurs RSE
- Associer nos parties prenantes à nos actions
- Mettre en place une gestion des risques

RESPECTER LES INTÉRÊTS DES CLIENTS

- Développer le logement abordable
- Accompagner le client dans son parcours logement
- Raisonner en « coût global d'habiter »
- Développer notre Service Après Vente au niveau du Groupe La Compagnie du logement

CULTIVER L'ÉTHIQUE DANS LES RELATIONS D'AFFAIRES

- Favoriser l'emploi des salariés en réinsertion
- Formaliser une charte de relations fournisseurs





Un ensemble de solutions logement, la proximité et la coopération en plus !

Depuis 1951, la raison d'être de La Compagnie du logement est de proposer des solutions logement à ses différents clients, résidents et partenaires territoriaux en portant une attention particulière à la diversité de leurs profils et besoins.

Fondée au lendemain de la seconde guerre mondiale, La Compagnie du logement défend avec conviction l'idée que **chacun doit pouvoir disposer d'un logement de qualité, adapté à sa situation et à ses ressources**, pour pouvoir s'y épanouir et se construire. Créateur de lien social, le logement joue un rôle majeur dans le projet de vie des personnes et il contribue pleinement à leur bien-être.

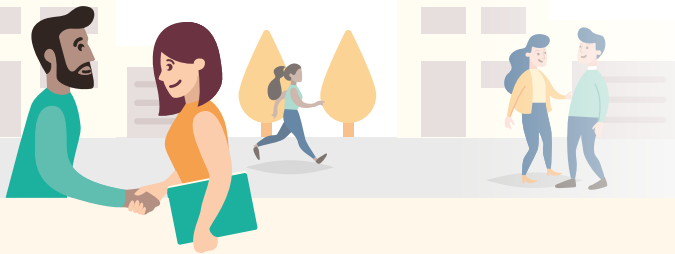
Tournée vers l'avenir tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices, La Compagnie du logement est **un groupe coopératif aujourd'hui constitué de :**

- **7 marques complémentaires** dédiées au parcours logement : location abordable, accession sociale, accession à la propriété, aménagement durable des territoires.
- **20 agences situées en Vendée, Loire-Atlantique, Charente-Maritime et Deux-Sèvres** afin de garantir un haut niveau de proximité avec ses clients, ses partenaires locaux et les territoires.
- **180 collaborateurs**, experts dans leurs domaines et mobilisés pour répondre aux besoins des habitants et aux enjeux des politiques locales.

Nos métiers

Grâce à l'ensemble de ses activités, La Compagnie du logement est en mesure de proposer une offre de parcours résidentiel complète. Elle accompagne quotidiennement ses clients, qu'ils soient locataires ou propriétaires, en leur proposant des solutions de logement personnalisées. La relation client du groupe est basée sur la confiance et la proximité.





Nos parties prenantes

Nos parties prenantes interagissent avec les différentes activités de notre Groupe. C'est pourquoi, dans le cadre de notre démarche RSE, nous leur portons une attention particulière, prenons en compte leurs attentes et échangeons avec elles en toute transparence.



Interne

- Salariés du groupe
- Représentants du personnel & Comité Social et Économique (CSE)
- Conseil d'Administration
- Associés coopérateurs
- Actionnaires



Partenaires économiques

- Artisans, industriels, fournisseurs, prestataires, architectes
- Banques, partenaires financiers, Banque des Territoires
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Action Logement
- Clients : locataires, accédants, publics spécifiques (étudiants, seniors...), ménages modestes et classes moyennes actives
- Futurs clients : demandeurs de logements abordables, prospects en accession sociale



Associations & communautés

- ADMR
- AREAMS
- ADAPEI - ARIA
- CLCV (Consommation Logement Cadre de vie)
- Confédération Nationale du Logement (CNL)
- INDECOSA CGT
- LUCIE
- FACE Vendée
- Réseau Entreprendre Vendée



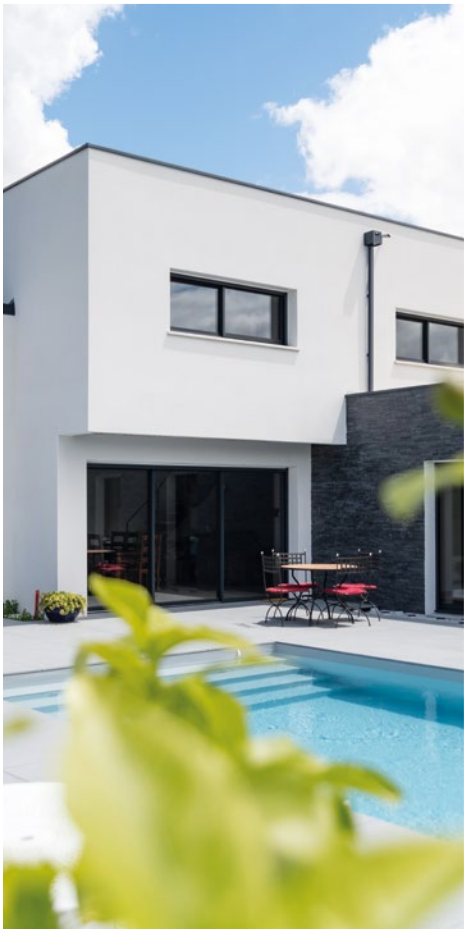
Partenaires publics

- **Collectivités locales** : mairies & leurs élus, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), CCAS, Conseil Départemental
- **État** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)



Partenaires métier

- Union Sociale pour l'Habitat (USH)
- Fédération des Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH)
- Coop'HLM
- En réseau avec Batigère
- Maisons d'en France
- Pôle Habitat FFB (Fédération Française du Bâtiment)
- MEDEF
- Cobaty
- Géo Vendée
- ADILE VENDEE
- Club de l'immobilier de Vendée-Atlantique
- Oloma
- Novabuild
- Foncier Solidaire France
- Terra Noé (OFS)





« Notre groupe représente un certain nombre de valeurs qui font sens avec sa mission, son passé, son histoire. Il est important que tous ceux qui y travaillent puissent se rattacher à ces valeurs, y trouver un sens. Depuis sa création, notre entreprise s'est fortement développée, en s'adaptant aux évolutions de son environnement et aux besoins de ses clients. Aussi, il nous a semblé important de prendre le temps de redéfinir les valeurs de La Compagnie du logement, en incluant et englobant les différentes contributions de nos salariés et administrateurs. Ces valeurs représentent notre entreprise, nos équipes et déterminent la façon dont nous exerçons nos activités au quotidien. »

Jacques Rocher & Damien Martineau
Président des Conseils d'Administration & Directeur Général



SOLIDARITÉ

La solidarité est indissociable de notre mission d'intérêt général, inscrite dans notre histoire et notre modèle coopératif. A la source de la cohésion sociale, elle guide notre action pour garantir un logement abordable et sécurisé au plus grand nombre. Au quotidien, la solidarité, c'est pouvoir compter les uns sur les autres, s'entraider, partager, travailler ensemble, coopérer, réinvestir les bénéfices dégagés par nos activités pour développer de nouveaux projets.



RESPECT

L'humain est au cœur de nos activités. Nous respectons la diversité, les différences, les opinions, les droits des clients, des salariés, des administrateurs, des entreprises, des élus, des partenaires... De l'écoute respectueuse naît la confiance indispensable à la construction de projets adaptés à chaque situation.



QUALITÉ

Nos compétences, nos savoir-faire, notre implication, notre enthousiasme sont au service de prestations et de logements de qualité. La complexité de nos métiers et l'exigence de nos parties prenantes nous poussent à nous former régulièrement pour les satisfaire et améliorer en permanence nos pratiques.



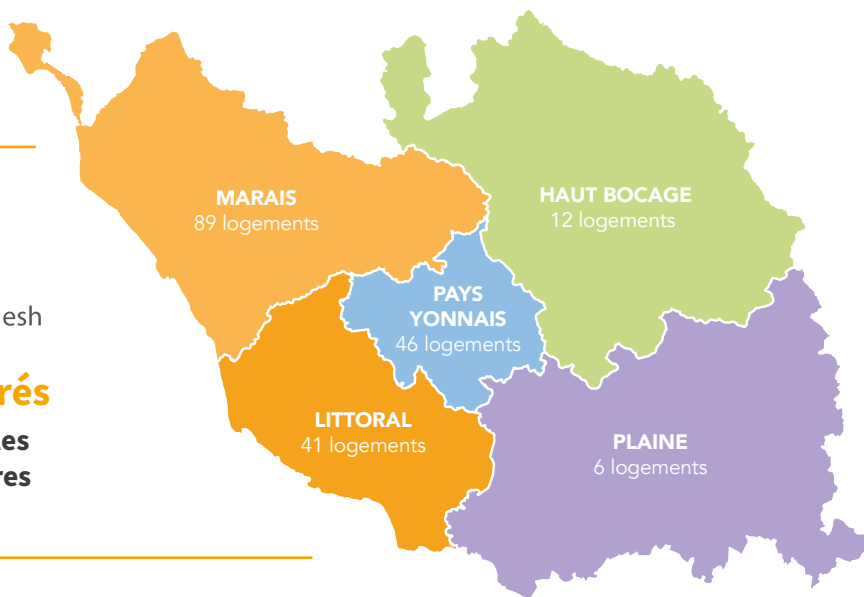
AUDACE

Dans un contexte où les défis sont nombreux, l'audace est une attitude qui permet d'oser, d'entreprendre, d'imaginer, de tester des solutions pour adapter nos pratiques, améliorer nos services, créer de la valeur économique et sociale, réinventer nos modèles. Nous encourageons la curiosité, la créativité, les initiatives en faveur de l'innovation dans l'habitat.



194 logements neufs livrés

dont 44% de maisons individuelles
et 7% de logements intermédiaires



Au 31 décembre 2022, 8232 logements gérés

dont 6964 logements familiaux et 1212 logements adaptés

(étudiants, foyers jeunes travailleurs, personnes handicapées, âgées)

• Taux de rotation moyen.....	8,8%	• Logements mis en chantier.....	289
• Vacance commerciale.....	1,5%	• Futurs logements agréés par l'Etat.....	337
• Collaborateurs.....	91	• Dépenses d'entretien courant.....	3,3M€
• Chiffre d'affaires.....	46,4M€	• Montant investi dans la construction.....	39M€
• Résultat.....	2,2M€	• Montant investi dans la rénovation.....	646K€
• Résultats réinvestis		• Montant investi dans la rénovation et l'agrandissement d'établissements spécifiques.....	2,1M€
> Développement du parc neuf.....	2,1M€		
> Dividendes versés.....	0		



Coopérative

Vendéenne du Logement

- Collaborateurs 97
- Chiffre d'affaires 66,9M€
- Montants investis 59,5M€
 - > Achat de travaux de construction 54M€
 - > Acquisition foncière et travaux 5,5M€

L'accession sécurisée

338
VENTES

- 241 ventes
- 88 ventes
- 9 ventes

345
LIVRAISONS

408
CHANTIERS
OUVERTS

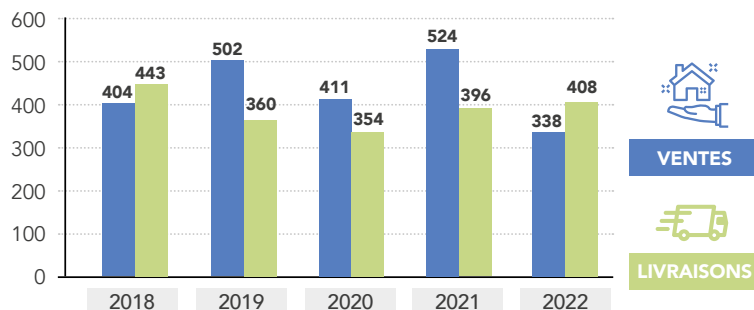
L'accession sociale

- 60 ventes**
- 44 livraisons**
- 43 levées d'option**
- 2 nouveaux agréments obtenus**

L'aménagement

88 terrains vendus

Activités des 5 dernières années



ENGAGEMENT

01

Viser le développement local & l'intérêt général

CHIFFRES CLÉS 2022



6964
logements locatifs
sociaux familiaux



1212
places en résidences
spécialisées (foyers jeunes
travailleurs, EHPAD, etc...)



35%
des logements sociaux adaptés
au vieillissement et/ou aux
situations de handicap



1100
nouveaux foyers logés
chaque année



194
logements locatifs
neufs livrés



338
maisons commercialisées
en accession sécurisée



31
mandats de courtage
signés pour des projets
en accession sociale



+400
communes partenaires

Nos objectifs 2025



Développer des projets de logements **adaptés et inclusifs**



Densifier l'habitat tout en offrant du confort aux clients



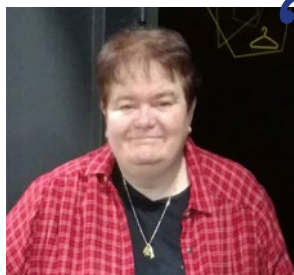
Valoriser notre activité auprès des collectivités locales



Encourager l'implication des salariés dans la vie associative locale



Gisèle Vergnon
Maire de Sainte-Marie-de-Ré



Isabelle Ronté
1^{ère} adjointe

“**Quels sont les objectifs de la commune de Sainte-Marie-de-Ré en matière de logement ?**

Notre objectif est de fournir une offre multiple pour répondre à toutes les demandes. Du logement social et du logement intermédiaire, pour loger des familles qui disposent de revenus, certes, mais insuffisants pour accéder aux loyers du privé. Et aussi une offre en accession à la propriété avec le Bail Réel Solidaire qui permet à des couples de s'implanter durablement sur notre commune. Nous voulons également faire prendre conscience aux propriétaires de l'importance, pour l'avenir de notre commune, de louer leurs logements à l'année plutôt que de faire du saisonnier.

Comment répondez-vous à la forte demande de logement abordable sur votre territoire ?

Grâce à notre capacité d'autofinancement, nous pouvons dégager des réserves pour l'achat de foncier ou pour aider des projets de logement social à voir le jour. Plusieurs projets sont déjà en cours de réalisation sur la commune. Malgré tout, nous ne répondrons pas à toutes les demandes, la pénurie de logement étant très forte sur le territoire.

En quoi le Bail Réel Solidaire répond-t-il aux besoins des habitants de votre commune ?

Nous assistons depuis plusieurs années au départ vers le continent de jeunes couples ne pouvant acquérir un bien sur l'île de Ré. Le BRS répond à ce besoin de garder notre jeunesse sur l'île pour faire vivre notre école et notre village. Ces couples travaillent pour la plupart sur le territoire, parfois dans des métiers où le lieu d'habitat est essentiel comme les métiers d'aide à la personne ou les services de secours. Ce dispositif leur permet d'être propriétaires de leur maison sans avoir besoin d'en acquérir le terrain, ce qui diminue fortement le prix. Ils bénéficient également d'emprunts à taux intéressants.

Quels sont vos liens avec Maisons Prim'Access ?

Dès notre 1er mandat, il y a 15 ans, nous avons voulu favoriser l'accession à la propriété des jeunes. Après nous être renseignés sur des projets similaires, nous avons tout naturellement contacté La Compagnie du Logement et Maisons Prim'Access. Le projet s'est construit dans un partenariat « Commune – Maisons Prim'Access ». Nous ne regrettons pas notre choix et sommes fiers de ce projet dont les premières maisons en bail réel solidaire seront livrées en 2024. ”



Construction de 48 maisons en accession sociale sur l'île de Ré par Maisons Prim'Access

ENGAGEMENT

02 Respecter l'intérêt des clients

CHIFFRES CLÉS 2022

322€ loyer mensuel moyen d'un T2

438€ loyer mensuel moyen d'un T3



91% des locataires satisfaits de leur logement

d'après notre enquête triennale de 2022



31 dont 12 logements sociaux existants vendus à des locataires du parc hlm



741 nouveaux locataires accueillis



87,6% des clients en accession nous recommandent



9613 demandes techniques clients prises en charge par nos équipes

Profil des locataires en place

59% des titulaires de bail ont entre 30 et 59 ans

39% ont un emploi stable

46% des locataires sont des personnes seules

29% de familles monoparentales

73% des locataires bénéficient d'une aide au logement

Nos objectifs 2025



Développer
le logement abordable



Accompagner le client
dans le parcours logement



Raisonner
en « coût global d'habiter »



Développer le service après-vente
au niveau Groupe

“ La mission première de Vendée Logement est de proposer des logements abordables de qualité, en phase avec les besoins des habitants et des territoires.



Nadège Arnaud-Roy
Responsable du lien social

Depuis plusieurs années, nous cherchons à dépasser la question du logement, en menant notamment des actions visant à favoriser le lien social. La proximité fait partie des engagements forts de notre Groupe. Aussi, nous avons pour objectif d'accompagner au mieux les habitants les plus fragiles de notre parc et de leur apporter une aide personnalisée.

Aujourd'hui, nous rencontrons malheureusement de plus en plus de locataires confrontés à des difficultés pouvant être d'ordre économique ou sociale. Complexes, ces situations peuvent parfois avoir un impact significatif sur le logement, le budget, la santé, l'équilibre personnel, professionnel ou familial...

En tant que bailleur, il nous semble primordial de renforcer notre accompagnement auprès de ces locataires et de faciliter leur mise en relation avec les dispositifs sociaux adaptés à leur situation. Pour cela, en 2022, nous avons recensé l'ensemble des structures spécialisées dans le domaine de l'accompagnement social. À partir de ces informations, nous avons dressé **une cartographie de près d'une centaine de partenaires** en Vendée qui sont en mesure d'apporter un soutien, des conseils et des solutions aux habitants traversant un épisode compliqué.

Cette cartographie a été imaginée par un groupe de travail composé de nos métiers clés afin de se donner une compréhension commune et une lecture partagée. Développée en interne, cette application s'organise autour de thématiques telles que le soutien parental, l'insertion professionnelle... ou bien par profil d'âge : le public senior, les adolescents... Très intuitive, elle permet à notre équipe de Chargés de Clientèle de visualiser rapidement l'ensemble des dispositifs d'aides vers lesquels orienter nos clients selon la problématique rencontrée et le secteur géographique.

Le travail préalable de recensement des partenaires nous a permis de tisser de nouveaux liens avec les acteurs locaux. A leurs côtés, nous voulons créer une véritable dynamique partenariale. Se connaître mutuellement, comprendre nos besoins respectifs, partager nos compétences, c'est essentiel. Nul doute que cela nous permettra de bâtir conjointement de nouveaux dispositifs d'aide quand ils sont manquants sur notre territoire. ”

ENGAGEMENT

03 Promouvoir une gouvernance responsable

CHIFFRES CLÉS 2022



15
instances décisionnelles



**5 femmes
& 4 hommes**
au comité de direction

Emeric AUBAUD, Yoan BELAUD,
Emmanuelle BILLAUD,
Katia DEJEAN, Ophélie HILAIREAU,
Katia ISAAC, Damien MARTINEAU,
Fabien PIGNON,
Cécile RAGONNEAU.



**8 femmes
& 18 hommes**
bénévoles
au conseil d'administration

Malik ABDALLAH, Frédéric APPE, Gérard BRUNEL (2 postes), Jean-Yves BURNAUD (2 postes), David CHEVALLEREAU, Line CLEOMENE-BIRON (2 postes), Daniel DOS, Denis FOUTOT, Valérie GAUTIER, Sophie GEORGER MENEREAU (2 postes), Stéphanie GERGAUD, Daniel GUEDON, Stéphanie GUERIN, Cyrille GUIBERT, Louis HAOND (2 postes), Patrick JEAN, Catherine LEVEQUE, Philippe POUILLAIN, Robert PUJOL, Jacques ROCHER (2 postes).



Durée du mandat d'administrateur :
3 ans renouvelables

Nos objectifs 2025



Suivre nos indicateurs RSE



Associer nos parties prenantes à nos actions



Mettre en place une gestion des risques

“ En 2022, La Compagnie du logement a sollicité un accompagnement externe afin :



Amélie Jauneau
Responsable Qualité,
Sécurité, Environnement

- **D'identifier le positionnement et la maturité du contrôle interne** dans l'organisation et les processus de l'entreprise
- **De mettre à jour notre cartographie des risques du groupe**, autour de thématiques propres au logement social et à ses diverses activités
- **D'identifier les points de « faiblesses » de l'organisation actuelle** vis-à-vis du déploiement des processus de contrôle interne et définir un plan d'action pour prioriser des actions de renforcement
- **De dynamiser de fait nos démarches** d'amélioration continue.

Pour cela, plusieurs salariés et administrateurs ont participé à des groupes de travail permettant ainsi de définir les risques clés de notre groupe.

L'analyse des risques de notre structure fait ressortir la nécessité de réactualiser voire d'écrire les procédures de fonctionnement de notre organisation.

En effet, dans un contexte de turn-over et d'augmentation du niveau d'exigence de nos partenaires, un contrôle interne fort permettra une sécurisation et un accompagnement de nos équipes dans leurs tâches quotidiennes. ”



Les actions à mener en 2023 :

- > **Faire une révision de nos processus et procédures** avec, en priorité, l'écriture de certaines procédures clés
- > **Mettre en place les activités de contrôle.**

ENGAGEMENT

04 Cultiver l'éthique dans les relations d'affaires

CHIFFRES CLÉS 2022



86M€

investis dans la construction de logements sociaux et maisons individuelles

= 600

emplois directs

+ 600

emplois indirects pour le secteur du BTP



7,5M€

investis dans la rénovation, l'entretien et l'agrandissement des logements locatifs familiaux et résidences spécialisées

= 98

emplois directs

+ 38

emplois indirects pour le secteur du service aux entreprises

Nos objectifs 2025



Favoriser l'emploi
des salariés en réinsertion



Formaliser une charte
de relations fournisseurs

“ **Contrairement à la comptabilité, la finance n'est pas normée. Elle ne répond qu'aux règles que l'on s'impose.**

À ce titre, La Compagnie du logement a la volonté d'affirmer les objectifs suivants. Elle contrôlera régulièrement qu'ils sont respectés.

- 1. Considérer la finance comme un moyen au service des activités de La Compagnie du logement**, non pas comme un centre de profit financier. Depuis 2018, le financement des opérations n'est plus un critère de décision pour en apprécier la faisabilité. Le retour sur investissement a été remplacé par le taux de rendement brut locatif (loyer / prix de revient). Les propositions qui ne répondent pas à un besoin opérationnel sont systématiquement refusées.
- 2. Considérer les banques comme des partenaires** : nous leur devons la transparence et exigeons d'eux la même transparence dans la relation.
- 3. Limiter le nombre de partenaires bancaires** : une banque de flux par société et 5 partenaires financiers stables depuis plus de 10 ans maximum pour La Compagnie du logement.

- 4. Rémunérer équitablement nos partenaires** : à service égal, rémunération égale (ou proche). Préférer améliorer le service que de baisser son prix.
- 5. Respecter nos engagements** : ne pas remettre en cause de façon unilatérale les clauses d'un contrat, privilégier la négociation. Les contrats sont systématiquement renégociés avec les partenaires initiaux.
- 6. Exiger une attitude partenariale et responsable** : refuser toute position dominante et tout comportement non partenarial. Nous ne mettons jamais nos partenaires en concurrence pour faire baisser les prix, mais uniquement pour choisir celui qui va nous apporter le service qui correspond le mieux à notre besoin. Tous les incidents significatifs sont analysés avec les partenaires afin de faire évoluer la qualité des services. En cas d'incident majeur ou d'incidents répétés, le service est interrompu avec ce partenaire pour être proposé à un autre. ”



Katia Dejean
Directrice Financière

ENGAGEMENT

05

Développer des relations et des conditions de travail responsables

CHIFFRES CLÉS 2022



188
salariés



3
promotions
internes



83%
de taux de satisfaction
pour le poste occupé



5%
de taux
d'absentéisme



247
formations
dispensées



7
années d'ancienneté
en moyenne

Nos objectifs 2025



Améliorer les équilibres
vie privée/ vie professionnelle



Développer le parcours d'évolution des collaborateurs et accompagner leur mobilité



Bénéficier de meilleures opportunités en groupant nos achats



Numériser nos échanges sans déshumaniser



Emmanuelle Billaud
Directrice des Ressources Humaines

“ **Un an seulement après le lancement du volet « Mobilités durables » de notre démarche RSE, de nombreuses actions ont été entreprises pour accompagner et encourager les Compagnons à privilégier des solutions de mobilité autres que la voiture en solo.**

La prise de conscience environnementale, les évolutions réglementaires, les nouveaux usages et la dynamique technologique ont rapidement fait évoluer le domaine de la mobilité, et cela s'est accentué depuis la crise sanitaire.

Afin d'engager une réflexion sur les usages en matière de déplacements professionnels et domicile-travail, La Compagnie du logement a associé une équipe de salariés volontaires à des experts en mobilité du cabinet DSO Développement. Ensemble, ils ont échangé sur nos modes de vie, l'organisation du temps de travail, le défi climatique... puis, ils ont étudié les alternatives possibles.

Ainsi, forts du résultat de ce travail collaboratif, nous avons établi notre plan de mobilité et adopté de nouvelles mesures concrètes avec une ambition commune : réduire l'impact de nos déplacements. Dans un contexte marqué par l'urgence climatique et par l'inflation, ce plan de mobilité représente un double enjeu. Il est à la fois écologique et économique. C'est pourquoi nous avons inscrit à notre « Forfait mobilités durables » des actions telles que la hausse de la prise en charge des abonnements et des titres de transport en commun (75%), une augmentation des frais de covoiturage comme conducteur ou passager (1,5 € par trajet) ou encore un forfait couvrant une partie des frais de la mobilité douce (vélo, trottinette...). En parallèle, nous nous sommes engagés à réduire notre flotte automobile en développant l'autopartage sur l'ensemble de nos sites et à augmenter la part des véhicules électriques. D'autres initiatives sont en cours telles que l'installation de bornes de recharge sur nos sites ou encore le déploiement d'une application numérique dédiée à l'autopartage. Notre plan de mobilité, qui s'enrichira progressivement, fait l'objet d'une communication régulière en interne et sera valorisé dans notre prochain livret d'accueil pour informer et sensibiliser nos nouveaux salariés à l'usage du covoiturage, des transports en commun et des modes actifs (marche, vélo...).

Les objectifs de sobriété ne pourront être atteints que si nous revoyons drastiquement nos habitudes de déplacement. En tant qu'entreprise, nous avons incontestablement un rôle majeur à jouer dans cette transition vers une société plus sobre. ”

ENGAGEMENT

06 Préserver l'environnement

CHIFFRES CLÉS 2022



40%
de nos maisons en accession
certifiées NF Habitat HQE



4%
du parc locatif alimenté
en énergie renouvelable



2185
logements locatifs
à rénover thermiquement



3
projets E+C- en cours
d'étude pour le locatif social



107
logements locatifs entrés en
travaux dans le cadre du Plan
Stratégique Énergétique



54%
du patrimoine locatif
social classé A, B et C

Nos objectifs 2025



Favoriser les procédés constructifs
et de rénovation innovants
et économes en ressources



Sensibiliser nos clients
et salariés aux enjeux
climatiques



Améliorer la gestion des déchets



Requalifier nos logements
locatifs énergivores



Katia Isaac - Responsable
Communication

“ **En 2022, le Groupe a poursuivi sa mission de sensibilisation aux changements climatiques au sein de l’entreprise grâce à de nouveaux dispositifs.**

Dans un premier temps, nous avons proposé à quelques salariés et administrateurs de participer à La Fresque du Climat et à La Fresque de la Construction. Convaincus par l’efficacité de ces ateliers et encouragés par l’enthousiasme suscité chez ces premiers participants, La Fresque du Climat a ensuite été déployée « à grande échelle » auprès des 180 salariés du Groupe lors de la matinée des Vœux 2023. Notre ambition était de permettre à nos équipes de comprendre, en quelques heures et sous un format ludique, l’impact des activités humaines sur l’environnement et les dérèglements majeurs qui s’opèrent. Nous voulions aussi créer un déclic collectif.

Nos Compagnons ont ainsi rejoint le Million de personnes sensibilisées à la question du climat dans le monde grâce à La Fresque du Climat. Cet outil pédagogique et participatif, basé sur les données scientifiques des rapports du GIEC, est une excellente introduction pour une mobilisation en faveur de l’environnement. Une Fresque du Climat ne laisse pas indifférent, que l’on soit expert ou novice en matière d’écologie !

Aujourd’hui, notre démarche se poursuit avec l’atelier 2tonnes, déjà expérimenté par un premier groupe de salariés. Des ateliers 2tonnes seront régulièrement proposés en interne pour pousser la réflexion sur le sujet de la transition. Ce dispositif complète parfaitement La Fresque du Climat puisqu’il permet à chacun de mesurer son empreinte carbone personnelle puis de découvrir les leviers individuels et collectifs vers une société bas carbone. Objectif des participants lors de cet atelier immersif : limiter le changement climatique en atteignant les 2tonnes de CO₂ par an et par personne, d’ici à 2050. Cet atelier propose une vision positive de la transition écologique et donne des solutions !

Nous espérons que, grâce à cette compréhension partagée, nos collaborateurs pourront agir et adopter de bonnes pratiques, tant dans la sphère privée que professionnelle, et que des idées vertueuses émergeront ! ”



ENGAGEMENT

07 Respecter les droits des personnes

CHIFFRES CLÉS 2022

96%
des salariés en contrat
à durée indéterminée

61%
de femmes

41%
des cadres
sont des femmes

40 ans
d'âge moyen

5
étudiants en contrat
d'apprentissage

Comité de direction

... **56%** de femmes

... **44%** d'hommes

Comité d'administration

... **32%** de femmes

... **68%** d'hommes

Nos objectifs 2025



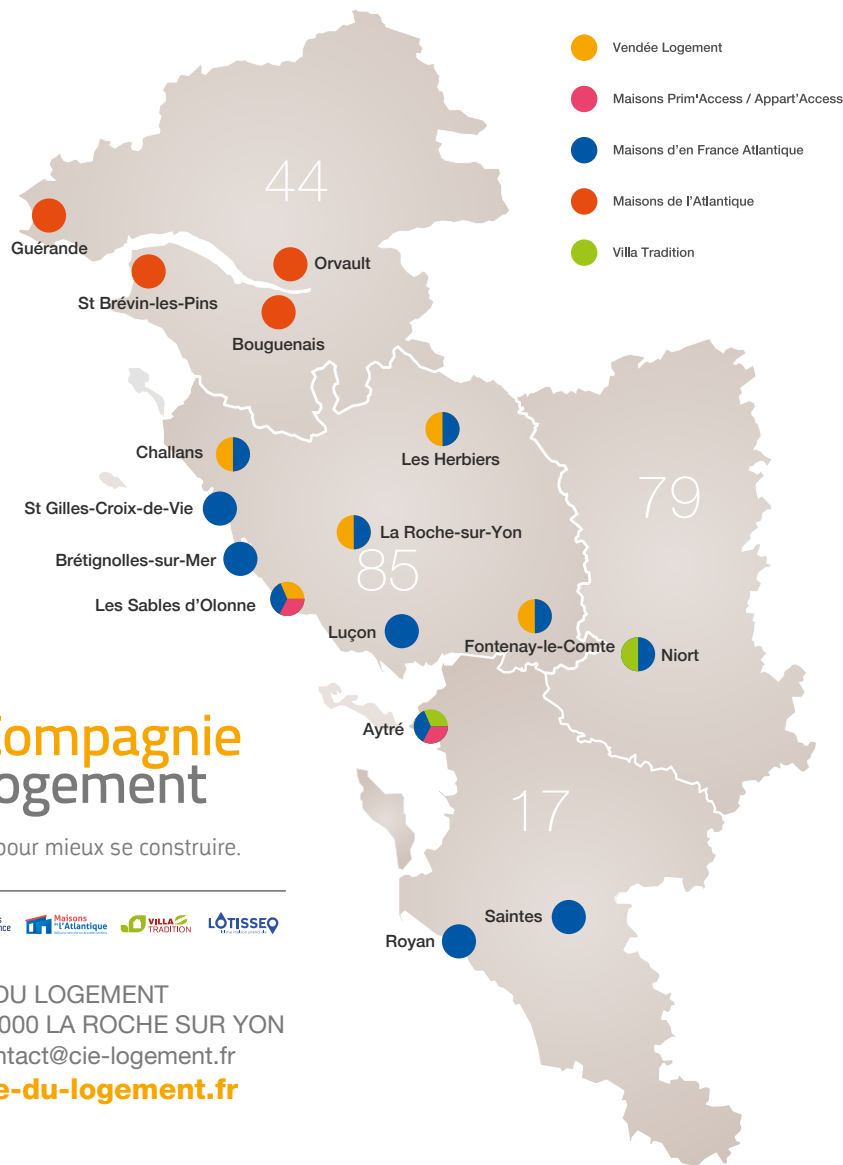
Lutter contre les discriminations



Protéger les données personnelles
de nos clients



La Compagnie du logement au plus près de ses clients à travers ses 20 agences de proximité



La Compagnie du logement

Coopérer pour mieux se construire.



LA COMPAGNIE DU LOGEMENT
6 rue du Maréchal Foch - 85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. 02 51 45 23 00 / contact@cie-logement.fr
www.la-compagnie-du-logement.fr